



La Lettre

n° 3

décembre 2020

Compte rendu du Conseil municipal du 24 novembre 2020

Les élu-e-s de Réinventons Quetigny ont été élu-e-s au Conseil Municipal, non pas pour manifester une opposition systématique aux propositions de la majorité municipale, mais pour faire entendre une autre voix sur des questions importantes telles que l'urbanisme, l'écologie, le social et la démocratie. Voici un compte rendu sur quelques points importants du conseil du 24 novembre, qui s'est tenu à huis clos à la Colline du fait du confinement.

Ce compte rendu ne reprend que les points qui nous paraissent les plus significatifs.

1 - Déclaration d'urgence climatique et citoyenne

Cette déclaration a été votée à l'unanimité. Nous l'avons votée parce qu'elle nous paraît être un engagement fort pour l'avenir de notre ville. Regrettons seulement que notre proposition d'exiger du Gouvernement qu'il refuse les accords transcontinentaux de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur (Marché commun Sud-Américain) et le Canada (accord CETA). Ces accords, en libéralisant les échanges et diminuant les normes de protection sanitaires, sociales et environnementales, ne peuvent que contribuer à l'aggravation de la crise climatique. (voir par ailleurs)

2 - Règlement intérieur

Réinventons Quetigny avait proposé une douzaine d'amendements proposant une plus grande ouverture aux droits de l'opposition, en particulier les droits d'expression dans le bulletin municipal le site internet et la page Facebook de la Mairie, ainsi que la possibilité d'intervention lors des réunions publiques organisées par la Municipalité. Ouverture aussi concernant les droits des citoyens, par

exemple en rendant publiques les commissions municipales qui préparent les décisions en Conseil. Ouverture encore sur la possibilité pour les habitant·e·s de déclencher une consultation citoyenne sur les problèmes de la Commune dès que 10 % des électeurs (environ 620 personnes) le demandent.

La quasi-totalité de ces propositions ont été rejetées par la majorité municipale, de même que les propositions de la liste ETIQ qui allaient dans le même sens que les nôtres : refus qui en dit long sur le peu d'importance que la liste du Maire accorde à la démocratie participative. Au final, nous avons voté contre ce projet restrictif, fermé, tandis que la liste ETIQ l'adoptait.

3 - Cession à ICADE (promoteur immobilier privé) **d'un terrain prévu pour la construction de la médiathèque** juxtée à une tour de logements de 7 étages. Nous nous sommes abstenus parce que nous n'avons eu aucune réponse claire aux questions posées concernant cette vente, en particulier à la question « Pourquoi vendre un terrain public au promoteur privé ICADE pour y construire un équipement public, en l'occurrence la médiathèque ? »

4 - Acquisition du fonds documentaire de M. LASSUS, architecte paysagiste et plasticien qui a travaillé aux origines de Quetigny dans les années 60. Coût de l'acquisition : 50 000 euros. Nous nous sommes abstenus parce que nous pensons que cette acquisition n'est ni urgente, ni prioritaire, compte tenu du contexte social actuel dû à la crise sanitaire. Ces 50 000 euros auraient pu être utilisés, par exemple, dans des projets pour la jeunesse.

5 - Cession à la SPLAAD (Société Publique Locale pour l'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise) **de plusieurs parcelles d'une superficie totale de 2 790 m²** près de la ferme Bruley pour la construction de logements. Cette surface doit être ensuite revendue à un promoteur privé pour la construction d'un immeuble. C'est la déclinaison logique du projet « Cœur de ville » engagé par la majorité. Depuis le début, nous nous sommes opposés à ce projet de "bétonisation", un non-sens au regard des exigences, partout réaffirmées, de verdure et de zones de fraîcheur en centre-ville, dans lequel de nombreuses propositions souhaitaient qu'on y installe le centre social « La Passerelle » dans un écrin de verdure. Nous avons voté contre cette cession.

Par ailleurs, nous avons voté quelques délibérations telles que :

- une aide exceptionnelle de 1 500 € aux communes des Alpes-Maritimes victimes de la tempête Alex
- la mise à la disposition du CHU des locaux de l'ancienne crèche pour le dépistage du Covid
- la mise en place d'une convention territoriale globale avec la CAF de Côte d'Or
- une convention de mise à disposition de locaux entre la ville et l'Acodège

Vous pouvez suivre [ici](#) le déroulement des débats en vidéo.

Lucia Sacilotti et Raymond Maguet



La Lettre

n° 3

décembre 2020

Quetigny en urgence climatique et sociale

À l'unanimité, le Conseil municipal du 24 novembre a voté une déclaration d'urgence climatique et sociale. Canicule l'été, périodes de sécheresse inquiétantes, des centaines d'arbres en mauvaise santé, notre ville et ses habitant·e·s n'échappent pas aux conséquences du changement climatique. Cette déclaration ([lire ici](#)) est importante parce qu'elle prend la mesure de l'urgence climatique et sociale et qu'elle constitue un engagement à notre ville à intégrer cette urgence dans ses politiques publiques et à impliquer les citoyens dans les actions qui seront menées. Les élu·e·s de RQ l'ont votée parce qu'elle devrait faire date, à condition bien sûr de que les actes suivent et tournent les dos au tout béton du cœur de ville.

A condition aussi que les choix budgétaires à venir répondent réellement à l'urgence sociale pour permettre à tous les habitant·e·s de notre ville de vivre décemment. Dans certains quartiers plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Nous avons rappelé, au cours du dernier conseil Municipal notre souhait d'examiner rapidement la possibilité de mettre en place un Revenu Minimum Garanti à hauteur de 890 euros ([lire ici](#)), en commençant par les jeunes ne disposant d'aucun revenu et les familles monoparentales.



Des choix budgétaires contestables

Au Conseil Municipal du 24 novembre ont été discutées les orientations budgétaires pour 2021. Nos élu·e·s partagent l'analyse de la majorité sur le contexte de crise et de baisse de l'activité économique, et déplorent que les **dépenses d'investissement** en cours continuent à peser lourdement sur les finances de la ville. La ponction de 2 millions d'€ en 2021 pour le "Cœur de Ville" est loin de mettre fin aux versements effectués par les Quetignois pour ce projet que nous avons combattu ; il est très éloigné de l'urgence climatique...

Mais nous approuvons le 1,1 million d'€ consacré au projet "médiathèque", apprécié par les habitants.

Les **dépenses liées à la situation sanitaire et sociale** nous paraissent gravement sous-évaluées. La déclaration d'état d'urgence climatique et sociale proposée par le Maire, que nous avons approuvée, fait état d'un taux de pauvreté énorme, de 44 %, dans les quartiers les plus populaires de Quetigny. Ces quartiers ont été évincés, pour des raisons d'économie, des zones prioritaires de la "politique de la ville" par François Hollande et son gouvernement en 2014. Comment expliquer que les demandes d'aide soient stables à Quetigny alors que les taux de chômage et de pauvreté augmentent partout ? Des personnes récemment frappées par la crise n'osent pas encore entreprendre leurs démarches ; il n'est pas facile de demander de l'aide !

Nous nous insurgeons contre la diminution de 30 000 € du Comité Communal d'Action Sociale.

Nous demandons avec insistance une analyse des besoins sociaux (des jeunes et des familles monoparentales en particulier).

La commune étant peu endettée, nous souhaitons pouvoir donner un coup de pouce financier aux associations d'entraide, fournir une aide minimale aux moins de 25 ans (grands oubliés de la politique nationale et dont l'emploi est crucial). Nous proposons d'étudier dès 2021 la possibilité de mettre en place un revenu minimum garanti, complétant les aides de l'État et du département à hauteur de 890 €, comme le proposent plusieurs associations de solidarité. Si le département est la collectivité "chef de file" en matière d'action sociale, la clause générale de compétence autorise la commune à jouer **un rôle-clé dans le soutien à sa population fragilisée**.

D'autres villes le font... pourquoi pas Quetigny ?



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Allons maintenant vers l'instauration d'un revenu minimum à Quetigny

Qu'est ce que c'est ?

Le revenu minimum garanti (RMG) vient en complément des aides perçues par une personne ou une famille ; il est versé intégralement quand elle n'a pas d'aide. Il lui assure une stabilité financière permettant de couvrir ses besoins de base (logement, nourriture, déplacements).

Il est actuellement chiffré à 890 €, pour une personne seule, par les associations qui aident les personnes en difficulté.

Pourquoi ?

- Beaucoup de travailleur·se·s sont non seulement sans emploi, mais aussi sans aucune ressource : les plans d'aide du gouvernement, liés au Covid, ciblent les personnes qui travaillent (chômage technique) ou ont travaillé dans des conditions très encadrées (CDD longs, justificatifs d'inscription à Pôle emploi...). Rien pour les autres, les plus précaires, ceux qui n'ont aucun droit !.

- Devant l'intransigeance du gouvernement à fournir aux jeunes de moins de 25 ans un RSA (500 € / mois) , beaucoup d'entre eux n'ont rien pour vivre et sont à la rue s'ils/elles n'ont pas une famille ou des ami·e·s pour les accueillir.

L'année 2021 va donc être très difficile pour beaucoup de nos concitoyen·ne·s, qui voudraient bien trouver un emploi et vivre « comme tout le monde ».

Comment ?

La commune ne peut certes pas tout prendre en charge et porter seule les conséquences du manque criant d'emploi. Seules des solutions comme le partage du travail, la redistribution des bénéfices et des profits, permettront une vie digne à tous.

Mais elle peut contribuer, comme d'autres le font, à assurer un minimum de sécurité aux habitant·e·s les plus précarisé·e·s :

<https://www.lejdd.fr/Politique/quest-ce-que-le-minimum-social-garanti-mis-en-place-a-grande-synthe-3913576>

Cette mesure figurait dans notre programme pour les élections municipales de mars 2020 : « Mettre à l'étude la garantie d'un revenu minimum, d'abord pour les jeunes de 18 à 25 ans privés de toute ressource (sans emploi ou étudiant) »...

et cela tombe bien, car la majorité municipale, conduite par Rémi Détang, avait annoncé pour ces mêmes élections : « nous étudierons la faisabilité de l'instauration d'un revenu complémentaire pour les personnes sous le seuil de pauvreté ».

Nous proposons donc que, dès maintenant, les commissions municipales « finances » et « solidarité » de Quetigny travaillent sur ce projet, pour le mettre en place progressivement, et que les premiers bénéficiaires en soient les jeunes de moins de 25 ans qui n'ont rien.

Faire le pari de la confiance

Les associations qui œuvrent contre la pauvreté ont fait des propositions au gouvernement, que nous faisons nôtres. Il faut d'abord donner aux gens les moyens de (sur)vivre. Mais il faut aussi établir un lien de confiance avec les personnes concernées, en accordant l'automatisme du revenu minimum, et en transformant les emplois liés au contrôle de ces personnes en emplois d'accompagnement.

C'est donc faire le pari de la confiance, qui fait aussi partie de la dignité des personnes, quelles que soient leurs ressources... de la même manière que la déclaration de revenus de tous repose sur un a priori de confiance.

Un pays pas très riche comme le Nigeria a instauré un revenu minimum en 2017:

<https://afrique.latribune.fr/economie/conjoncture/2017-02-25/une-premiere-en-afrique-le-nigeria-fixe-un-revenu-minimum-pour-les-pauvres.html>

Pour aller plus loin : (en accès libre) interview de la présidente du secours catholique et du délégué général de Emmaüs France :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/031220/les-20-les-plus-riches-se-sont-enrichis-les-20-les-plus-pauvres-se-sont-endettes>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Ce soir, il y a pétard !

Depuis quelques semaines (de confinement, rappelons-le), des bruits de pétards viennent troubler les soirées quetignaises, surtout dans le centre-ville, rue Ronde, Grand Chaignet, parfois à proximité de la coulée verte.

Ces pétards sont lancés par des jeunes, parfois très jeunes. Qui visent parfois les véhicules de la gendarmerie, ou des immeubles.

Et certains habitants sont mécontents de cette agitation, qu'ils jugent (à juste titre dans certains cas) dangereuse.

Confinés dans leur logement, leur quartier, est-ce que ces jeunes ne chercheraient pas à se distraire ? s'occuper ? mettre un peu de piquant dans leur vie ?

C'est vrai qu'elle en manque singulièrement, de piquant, la vie des jeunes en ce moment. Même Macron l'a reconnu, « il ne fait pas bon avoir 20 ans en 2020 ».

Alors que faire ? s'indigner ? appeler la police ? les mettre en prison* ?

Et si les pétards étaient un moyen de se faire entendre ? de se manifester ?

Et si on essayait d'écouter ces jeunes ? de leur demander leurs projets, leurs envies, comment ils voient leur avenir ?

Quand la parole leur sera-t-elle donnée ?

L'équipe municipale a mis à son programme « aller vers » : si c'est pour écouter les habitants, alors il faut commencer avec les jeunes, avant que viennent des tensions trop fortes.

Des ancie-n-ne-s jeunes.

* <https://oip.org/en-bref/pourquoi-la-france-est-elle-regulierement-condamnee-pour-letat-de-ses-prisons/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Souriez, vous êtes filmé·e·s !

Le compte rendu du bureau municipal (= le Maire + ses adjoints) du 16 novembre 2020 (en plein confinement) « informe » les autres élus :

"ÉTAT DES LIEUX DE LA VIDÉO-PROTECTION : XXX et XXX présentent l'état des lieux de la vidéo-protection sur la commune de Quetigny".

On ne peut pas dire que ces CR soient très « bavards » sur ce qui se dit dans l'ambiance feutrée du bureau municipal, puisque les simples élus devront se contenter de cette phrase, qui n'informe de rien. Cela nous a amené·e·s à nous pencher nous-mêmes sur la question.

Nous publions ici la carte interactive de la vidéosurveillance sur Quetigny, mais aussi de Dijon et de la métropole :

<https://dijon.sous-surveillance.net/>

Sur cette carte interactive, le nombre des caméras de chaque secteur est indiqué, à différentes échelles ; on peut zoomer et dézoomer, déplacer la zone couverte, et voir l'emplacement de chaque caméra ; lorsqu'on clique dessus, on découvre qui est son propriétaire.

On constatera que le parcours place Centrale - rue des Huches - rue Ronde - boulevard de la Motte - place Albert Camus (notre photo de titre) est particulièrement bien balisé !

Nous ne saurons donc pas grand-chose de l'utilisation de ces caméras. Nous ne connaissons ni le coût, ni l'efficacité de cette vidéosurveillance dont le budget ne cesse d'augmenter.

Dans un article du site « Emploi public.fr », on peut lire :

"Une vidéosurveillance en plein boom

Dans 73 % des cas (contre 55 % dans l'enquête de 2010), les villes de France disposent d'un dispositif de vidéosurveillance. Le nombre de caméras installées sur la voie publique est de 49,8 en moyenne dans ces villes (25 dans la dernière enquête), ce qui démontre un doublement des efforts réalisés sur les cinq dernières

années. Le budget alloué à la vidéoprotection est d'ailleurs considérable. Le budget vidéoprotection d'une ville moyenne : 300 000 euros, en moyenne.

Le budget total (charges de personnel incluses) d'une **police municipale dans une ville de France** peut s'établir à moins de 100 000 euros et dépasser le million d'euros pour les villes de France aux services les plus étoffés (plus de 70 policiers municipaux).

Les dépenses liées à l'installation, l'entretien et le suivi de la vidéoprotection occupent une part de plus en plus importante au fil des années. Parmi les villes objets d'enquêtes, la moyenne annuelle des investissements liés à la vidéoprotection est de l'ordre de 300 000 euros, et représente **plus des deux tiers des dépenses d'équipement consacrée à la sécurité et à la prévention de la délinquance**".

En effet, aux caméras et à leur support, il faut ajouter le coût de la maintenance, mais surtout les salaires des agents postés derrière les écrans pour vidéosurveiller. Or les communes ont beaucoup de mal à chiffrer ce coût.

La Cour des Comptes elle-même, dans son rapport d'octobre 2020 sur les polices municipales, interroge l'efficacité de la vidéosurveillance. Elle note qu'il est difficile de connaître le coût réel de ces équipements ainsi que le nombre d'affaires résolues par ce moyen :

*"Alors que la vidéoprotection est devenue un outil commun de sécurité intérieure, il est peu concevable qu'**aucune réflexion ne soit engagée quant à son efficacité**. Le **vide juridique** qui caractérise l'emploi des nouvelles technologies est, par ailleurs, **préoccupant** et doit être comblé".*

Lire le rapport ici : http://ldh.nice.free.fr/files/extrait_videosurv_rapport_cdc.pdf

Pourquoi tant de vidéosurveillance ?

Lorsque les maires s'expriment, ils mettent souvent en avant les attentes de leurs administrés. L'État ou les Conseils régionaux poussent aussi des communes à investir dans ce domaine par des subventions.

Ces énormes moyens (qui ne font que déplacer les problèmes) ne seraient-ils pas mieux employés en répondant aux besoins de ceux qui se débattent dans les difficultés, en particulier les jeunes ?

Pour continuer :

<https://dijoncter.info/videosurveillance-l-invasion-continue-dans-les-rues-de-dijon-2120>

... article dans lequel notre commune a l'honneur d'être citée à propos du test d'un drone pendant le confinement. D'ailleurs, dans le [post Facebook](#) de la gendarmerie de Côte-d'Or à ce sujet, il est précisé que la police municipale a participé à l'opération... L'a-t-elle fait sans que le Maire en soit informé ?



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Témoignage d'un bénévole de la Banque alimentaire de Bourgogne

Fin novembre, nous avons vu, comme chaque année, les bénévoles de la Banque Alimentaire organiser la collecte des denrées dans les commerces de Quetigny. André LESEIGNEUR, vous êtes un de ces bénévoles quetignois, mais votre action va bien au-delà de cette "simple" collecte annuelle. Quelles sont vos activités tout au long de l'année ?

La Banque Alimentaire, c'est quelque chose de formidable, mais il vaudrait mieux que ça n'existe plus ; cela voudrait dire que la question de la précarité serait résolue ! aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse...

Je m'occupe de la "ramasse", consistant à aller dans les grandes surfaces et l'agro-alimentaire qui donnent des denrées en dates courtes, en excédent, mal conditionnées, etc., deux matinées par semaine (de 8 h 15 à midi environ) ; je vais dans cinq magasins de Quetigny et Chevigny et quelquefois chez des distributeurs grossistes. On va aussi chercher des cartons vides, par ex. dans les restaurants fast food, pour recycler des cartons qui servent pour la collecte et les distributions de colis (pour les CCAS par exemple).

Dans l'agglomération, il y a au moins cinq tournées chaque matin du lundi au vendredi, et ce toute l'année. Dans chaque camion réfrigéré, on est 2 personnes (3 avant le COVID). Je suis aussi administrateur : je fais remonter les échos (difficultés ou satisfactions) de la ramasse au président et au conseil d'administration...

Et puis, bien sûr, je participe à la collecte nationale : les 27 et 28 novembre, j'ai fait deux jours de transport en allant chercher les cartons dans les magasins.

En Bourgogne, nous avons 10 salariés (2 en mécénat d'entreprise) et tout le reste de la main-d'œuvre est bénévole.

Avec qui travaillez-vous ?

La Banque Alimentaire ne distribue rien en direct : c'est l'équivalent d'une "centrale d'achat", qui répartit entre nos 200 partenaires ce qui est collecté...

La B.A.B. (banque alimentaire de Bourgogne) récolte environ 3 000 tonnes de marchandises par an.

- La ramasse représente à peu plus de la moitié du tonnage : 1 800 tonnes en Bourgogne en un an (pour mesurer notre activité, on pèse tout, couches, farine, salades, conserves, chips...).

- L'Union Européenne nous aide pour 800 tonnes, et nous fait aussi des dons de lait UHT ou de produits congelés (ex. beurre).

- La collecte annuelle représentait en 2019 218 t. ; on l'estime à 240 t. en 2020. La plus grosse source d'approvisionnement de Bourgogne, c'est Carrefour Quetigny... beaucoup plus que Carrefour Toison d'Or. Quelques petits magasins donnent énormément, d'autres sont décevants.

Comment s'expliquent ces disparités ?

Avant tout par le dynamisme des bénévoles (il faut une véritable équipe dans un magasin), mais aussi par la mentalité des clients, plus ou moins généreux !

Que faites-vous de toutes ces denrées alimentaires ?

Les denrées de la collecte sont triées, stockées, distribuées tout au long de l'année en fonction de leur nature et des dates.

Les produits de la ramasse sont aussi triés, en fonction de la qualité et des périodes ; une partie est redistribuée le jour même, une autre dans la semaine.

Les partenaires qui reçoivent ces produits sont les Restos du cœur, le Cœur dijonnais, la Croix-Rouge, les collectifs d'aide aux migrants, les églises, les C.C.A.S., les assistantes sociales... On livre aussi tous les jours à l'épicerie sociale et solidaire Epimut.

Votre tâche est-elle fatigante ?

On manipule à la main de très nombreux cartons, pour collecter ou livrer : en une matinée, je porte de 500 à 800 kilos ! Le Fenwick ne peut être utilisé qu'en bout de chaîne. Heureusement, nous avons quelques jeunes, soit en service civique, ou des bénéficiaires qui viennent donner un coup de main.

Y a-t-il d'autres tâches à accomplir ?

Une équipe prépare dès 6 h du matin les cartons, en fonction de la taille des familles concernées.

Il y a aussi toute une équipe (dont les salariés) qui s'occupe de l'administratif.

On est à peu près 200 bénévoles en Bourgogne (dont beaucoup de retraités), qui viennent soit très régulièrement, soit occasionnellement. Nous prévenons à l'avance quand nous nous absentons.

Qui finance les activités ?

Les subventions, venues de la Métropole, des Conseils départementaux, de la Région... sont de deux sortes :

- d'investissement : la Banque alimentaire était implantée 16 rue de la Houe, à Quetigny, depuis trente ans ; elle a déménagé en 2019 à Dijon, 2 rue de Skopje, parce que les locaux, ici, étaient devenus trop petits, insalubres et dangereux : on est passé de 600 m² à 2 500. L'engagement était lourd (il fallait aussi financer les équipements de réfrigération) ; on a été subventionné, à hauteur de 60 %.

- mais nous avons aussi des subventions de fonctionnement.

D'autre part, les organismes qui viennent chercher les denrées les paient (19 centimes le kilo, tarif voté en assemblée générale), sauf les marchandises de l'U.E., données en subventions.

Y a-t-il un fait particulier qui vous a marqué dans votre action pour la B.A.B. ?

Ce qui me vient à l'esprit, c'est que, quand on va à l'arrière des magasins, on constate de grosses différences entre l'arrière-boutique et la devanture, en matière de rangement et de propreté par exemple ! On doit même refuser certains dons en mauvais état de conservation... Un de nos fournisseurs a décidé de donner désormais ses légumes à d'autres, moins "regardants", et cela lui permet d'avoir plus de déduction fiscale sur le poids déclaré... Entre les différentes enseignes, il y a de grandes différences sur ces questions ; certaines sont absolument irréprochables.

Comment vivez-vous la période particulièrement sinistre que nous traversons ?

Je ne vois pas les bénéficiaires, mais nous savons qu'avec la crise actuelle leur nombre augmente. Heureusement, l'Union européenne a réagi un peu. N'oublions pas qu'elle nous aide aussi pour stabiliser les marchés, et qu'elle avait restreint les moyens du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis pour "gaspillage" il y a deux ans ; mais aujourd'hui, elle tient compte de la crise sanitaire et sociale... On fait aussi de plus en plus d'échanges entre les Banques alimentaires de différentes régions (la Bretagne, par ex.) pour rééquilibrer les stocks.

Et comment, pour vous, se dessine l'avenir ?

Ce qui nous met du baume au cœur, c'est que la générosité a augmenté cette année. Les gens ont donné davantage dans les magasins – surtout dans une ville comme Quetigny, traditionnellement altruiste –, et la quantité de bénévoles disponibles augmente. En revanche, les collectivités tendent à baisser les subventions et à "pinailler" sur les dossiers. On espère que l'U.E. ne nous lâchera pas ! Nous souhaiterions faire plus, travailler avec d'autres magasins... Mais nous n'avons pas assez de bénévoles, de partenaires, de camions, etc. pour le faire. Par exemple, les périodes de vacances scolaires sont tendues. La Banque Alimentaire ne s'arrête jamais ! Elle ne fait que les "ponts", jamais les "viaducs"...

Merci, André, pour cette conversation en toute liberté.

**LA PAUVRETÉ
N'EST PAS UN CRIME**



**Réinventons
QUETIGNY**

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Contre l'insécurité sociale, la solidarité en marche !

Depuis des années, hélas de façon durable, des associations se mobilisent pour subvenir aux besoins des personnes pauvres. C'est encore plus le cas dans ces temps de pandémie qui prive de ressources de nombreuses familles ou personnes isolées. L'année 2021 s'annonce difficile.

Au-delà des mobilisations pour les Justices qui ont lieu en ce moment et auxquelles nous appelons à participer, il faut aussi assurer le quotidien des 10 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté en France. 300 000 sont à la rue aujourd'hui, et parmi elles des familles !

Nous présentons ici ces associations et leurs actions, à Quetigny et dans la Métropole. Toutes, elles ont besoin de notre soutien, en dons ou en action bénévole.

À Quetigny :

• Secours Populaire

6, rue des Marronniers à Quetigny

Tél. 03 80 46 12 98

<https://www.secourspopulaire.fr/21/comite-de-quetigny> (vous pouvez accéder à son R.I.B. [ici](#))

- distribution d'aide alimentaire à 60 familles environ.
- aides financières ponctuelles
- boutique de vêtements de seconde main, parfois boutique éphémère (place centrale, Maison du Projet)

• **Secours Catholique / Caritas**

2, rue de l'Église

Tél. 03 80 46 28 07

<http://eglise-visitation-dijon.net/w3/secours-catholique/>

habituellement (en arrêt pendant le confinement) :

- aides ponctuelles (permanence le vendredi après-midi)
- accompagnement à la scolarité
- groupe solidarité : sert un repas par semaine à 60 à 80 personnes, principalement des migrants (une opération Colis de Noël trans-associations est en train de se mettre en place)

• **Croix-Rouge française**

- Centre Provisoire d'Hébergement :

9 boulevard du Champ aux Métiers

accueille et accompagne des exilé·e·s vers l'insertion

<https://www.croix-rouge.fr/Actualite/L-accueil-et-l-accompagnement-de-refugies-vers-l-insertion-2098>

• **Chantier d'Insertion Pré Vert**

maraîchage de culture biologique, prépare des paniers de légumes de saison disponibles chaque semaine

boulevard de la Croix St Martin

Tél. 03 80 46 59 58

<http://www.reseauocagne.asso.fr/?jardin=jardin-pre-vert>

Sur l'agglomération :

• **La Banque alimentaire de Bourgogne (BAB) :**

2 rue de Skopje, Dijon

Tél. 03 80 46 61 61

<https://babourgogne.banquealimentaire.org>

Lire [l'interview d'André](#), bénévole à la B.A.B.

• **Les Restos du Cœur**

siège : 9 impasse de Reggio, Dijon

Tél. 03 80 78 02 56

<https://ad21.restosducoeur.org/>

adresse des centres: <https://ad21.restosducoeur.org/centres-departementaux/>

- distribution de nourriture (les denrées distribuées proviennent de plusieurs sources : achats en gros auprès de fournisseurs, dons en nature des entreprises, producteurs, consommateurs et subventions en nature de l'Union Européenne et de la France)
- les Restos Bébés du cœur : (toute l'année) pour répondre aux besoins des tout petits et de leurs parents
- ateliers cuisine
- soutien à la recherche d'emploi et chantiers d'insertion
- accès aux droits et à la justice
- accompagnement au budget
- apprentissage du français, accompagnement scolaire et informatique...
- vacances, loisirs

- estime de soi (coiffure, vêtements...)

Pour aller plus loin :

<https://www.infos-dijon.com/news/cote-d-or/cote-d-or/cote-d-or-la-rude-campagne-hivernale-des-restos-du-coeur-lancee-en-mode-drive.html>

• **La Bancale**

les Tanneries, rue des Ateliers à Dijon

Tél. 06 67 64 24 28

Active dès le 1er confinement, notamment auprès des étudiant·e·s sans ressource et des exilé·e·s, cette asso distribue (sans condition) de l'aide alimentaire à 500 personnes actuellement.

Va mettre en place une collecte de dons.

• **SOS Refoulement**

Maison des Associations

Boîte TT10, 2 rue des Corroyeurs, Dijon

tél : 07 82 99 85 58

<https://www.helloasso.com/associations/sos-refoulement>

Les sommes collectés par SOS Refoulement sont exclusivement consacrées à l'accueil et aux aides aux personnes étrangères migrantes, quelle que soit la cause de leur arrivée en France :

accompagnement des démarches de régularisation, aide matérielle et/ ou alimentaire d'urgence.

L'association doit couvrir de nouveaux besoins : achat d'un ordinateur, d'une imprimante / scanner, et aide aux transports des personnes pour faire leurs démarches ou recevoir une aide alimentaire.

SOS lance donc un appel en ce mois de décembre, spécialement aux contribuables qui souhaitent orienter l'utilisation de leurs impôts (réduction fiscale de 75 % du don).

Don, adhésion : [c'est ici !](#)



La Lettre

n° 3

décembre 2020

5G : plusieurs grandes villes font d'autres choix que Quetigny et Dijon

Au Conseil municipal du 22 septembre, les élu-e-s de Réinventons Quetigny a proposé un moratoire sur les installations d'antennes 5G sur le pylône situé avenue du 8 mai 1945. La majorité municipale a refusé catégoriquement d'insérer ce moratoire dans la convention que le Maire a signée avec Cellnex, le propriétaire du pylône, permettant ainsi aux opérateurs d'installer dès maintenant la 5G (voir notre [Lettre n° 1](#) d'octobre, où vous retrouverez les arguments développés alors par nos élus).

Il nous paraît utile, aujourd'hui, de faire le point sur les décisions de différentes municipalités françaises.

Mi-septembre, près de 70 élus de gauche et écologistes ont publié dans le JDD une tribune demandant un moratoire sur le déploiement de la 5G. Parmi les signataires figuraient, outre Éric Piolle, maire de **Grenoble**, de nombreux nouveaux maires de grandes villes, Michèle Rubirola à **Marseille**, Grégory Doucet à **Lyon**, Jeanne Barseghian à **Strasbourg**, Pierre Hurmic à **Bordeaux**, Léonore Moncond'huy à **Poitiers**, Cédric Van Styvendael à **Villeurbanne**, Anne Vignot à **Besançon**...

Le 9 octobre, le conseil municipal de **Lille** a adopté un moratoire sur le déploiement de la 5G tant que l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) n'aurait pas publié son rapport sur le sujet (prévu pour 2021). La maire Martine Aubry affirmait : « il est urgent d'attendre ».

À **Dijon**, François Rebsamen, loin de suivre cet exemple, a répondu le 16 novembre à Stéphanie Modde, qui proposait au nom du groupe EELV un moratoire et la création d'un comité de suivi sur la 5G : « La demande d'un moratoire est inopportune pour exprimer une opinion politique », regrettant « qu'une partie des écologistes et de la gauche française soient partisans de la décroissance et confinés dans un pessimisme technologique » (cela ne rappelle-t-il pas certains propos du président Macron sur les

"Amish" ?). Le groupe EELV a répondu : « Le maire fait clairement le choix politique des opérateurs au détriment de la transparence et du principe de précaution ».

Ne nous étonnons pas que le maire de **Quetigny** soit sur une position assez proche : au Conseil municipal du 22 septembre, il s'est empressé en effet de déclarer : « Il n'y a aucun organisme de santé qui a défini la dangerosité des ondes ». Notre demande est raisonnable. Nous regrettons cette fin de non-recevoir.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

La loi de "sécurité globale" : « rien n'est bon chez elle, tout est à jeter »

Tout se passe comme si le régime ne disposait plus que de la force publique pour répondre aux questions sociales : « Police partout, justice nulle part » n'est pas qu'un slogan qui sonne bien dans les manifs. C'est la réalité, « globale » : le pouvoir nous confine ET se barricade. Pour ce faire, il utilise la /« sa » police, partout ! Car, désormais, c'est la loi :

- les polices municipales voient leurs prérogatives un peu renforcées, tout comme les boîtes de sécurité privées ;
- caméras-piétons, drones, armes de service seront davantage utilisés et réglementés ;
- quelques dispositions pénales « améliorées » complètent le dispositif ;
- MAIS c'est surtout l'article 24 modifiant la vénérable loi de 1881 sur la liberté de la presse qui a mis le feu à la plaine. Au motif de « protéger » les policiers, il faudrait s'abstenir de les filmer ou, si on les filme, ne le faire qu'animé de bonnes intentions à leur égard, puisque c'est l'usage « malveillant » de leurs images qui serait réprimé. Autrement dit, le juge devra analyser ce que vous aviez dans la tête quand vous avez pris la vidéo d'un CRS utilisant un LBD (Lanceur de Balles de Défense). Si c'était pour le féliciter de nous débarrasser de quelque jeune ensauvagé, alors vous n'aurez pas de problème ; mais gare à vous si vous mettez votre vidéo sur un réseau social... Et si le policier est reconnaissable à travers son casque et sa visière, alors vous aggravez votre cas... Même le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (repaire de gauchistes bien connu) s'inquiète !

Par cet article, cette loi est scélérate. Elle doit être retirée ! Le Ministre de l'intérieur n'est pas le « premier flic de France », ni le super-délégué du personnel des policiers. La police est un service public visant à nous protéger des délinquants, pas à nous considérer, a priori, comme des délinquants mal intentionnés !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Nous l'avons dit, haut et fort, lors d'une manif massive, le 5 décembre à Dijon

Le temps était gris et frisquet, mais il en aurait fallu beaucoup plus pour décourager les 2000 manifestant·e·s — selon la police ET les organisateurs — sur une place de la République progressivement remplie à partir de 14 heures.

Comme pour la première mobilisation déjà massive du 24 novembre, c'est la Ligue des Droits de l'Homme qui était à l'initiative, vite rejointe par la quasi-totalité des associations de défense des libertés, des syndicats et partis « de gauche ».

Mais pas que ! Les Gilets jaunes, les chômeur·s·es et précaires mobilisé·e·s autour de la CGT, de nombreux jeunes radicaux en deuil de la justice ou « verts » de rage, ont donné à cette manif les couleurs et les tonalités d'une riposte indispensable à l'autoritarisme macronien.

L'humour, l'ironie acide, l'indignation, l'insolence, la colère, se lisaient sur les pancartes individuelles souvent d'ailleurs brandies par des femmes de tous âges.

De la Place de la République à la place Wilson en passant par la place du 30, Darmanin et Macron ont tenu leurs promesses : drone au-dessus et Robocops tout autour surveillaient la manif, sans oublier les caméras de Rebsamen le long d'un parcours bien trop bref, interdisant le « vrai » centre-ville. Quoi de plus « logique » dès lors que les pétards et feux d'artifice répondent aux lacrymogènes et réciproquement, selon un scénario que le Préfet a appris par cœur.

Pas de blessés heureusement, mais toujours cette frustration de ne pas avoir pu manifester « normalement » ; ce qui, évidemment, n'empêchera personne de lutter, encore et encore, contre toutes les lois scélérates et les démagogues qui les écrivent.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Justice climatique, enfin !

Sur une requête de la ville de Grande-Synthe devant le Conseil d'État, concernant l'immobilisme, face à la crise climatique, de l'État français, celui-ci a enfin été condamné à agir, grâce au collectif *l'Affaire du Siècle*, composé de Greenpeace, Oxfam et la Fondation Nicolas Hulot, qui voulait démontrer les insuffisances de l'État en la matière. Cinq ans après la COP 21 à Paris, où la France s'était engagée à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, les moyens alloués pour atteindre cet objectif sont dérisoires. Le rythme de baisse des émissions est deux fois trop lent.

Le gouvernement a donc trois mois pour prouver qu'il a développé des moyens suffisants, par des mesures concrètes et non par des effets d'annonces ; en vérité à respecter la loi. Il s'agit de favoriser la transition énergétique et écologique et d'imposer des contraintes fortes, surtout pour les entreprises bénéficiant d'aides conséquentes, notamment par le plan de relance. Cette décision du Conseil d'État est un premier pas et peut faire jurisprudence pour obliger l'État à agir. Elle ouvre la voie à d'autres recours, par exemple à des actions pour réduire les gaz à effet de serre. Encourageant.

Pour en savoir plus :

<https://www.fondation-nicolas-hulot.org/decision-du-conseil-detat-sur-le-recours-de-grande-synthe-une-avancee-historique-pour-le-climat-et-pour-la-suite-de-laffaire-du-siecle/>

<https://laffairedu-siecle.net/laffaire/affaire-du-siecle-au-tribunal/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Le drame éthiopien

Depuis le 4 novembre, l'Éthiopie, pays de vieille civilisation et à la population particulièrement accueillante, est entrée dans une phase de terribles violences.

Les tensions entre le pouvoir central du Premier ministre Abiy Ahmed, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2019 pour avoir obtenu la fin de la guerre avec l'Érythrée, et la région nord du Tigré, frontalière avec celle-ci, ne datent pas d'hier. Dans ce territoire qui avait particulièrement souffert d'une terrible famine en 1984-85 sous le régime militaire du Derg (d'inspiration soviétique), le TPLF (Front de Libération du Peuple du Tigré), au drapeau à l'étoile jaune sur fond rouge, avait mené la lutte contre le chef du Derg, Mengistu Haïlé Mariam. C'était encore, au début de cette année, l'une des régions les plus prospères d'une Éthiopie en pleine croissance, et sa capitale Mekele se transformait à vue d'œil, recevant massivement des investissements de Chine, dont l'Éthiopie est un partenaire privilégié.

Le TPLF était resté, après sa victoire contre le Derg, à la tête de la coalition au pouvoir à Addis-Abeba de 1991 à 2018. Contraint alors de se retirer suite à des manifestations antigouvernementales et refusant de s'intégrer au *Parti de la Prospérité* du vainqueur des élections Abiy Ahmed (favorable à plus de liberté d'expression mais aussi plus de centralisation), il est entré dans l'opposition. Des élections devaient être organisées en août 2020, mais ont été retardées en raison de la crise sanitaire. Le TPLF a cependant décidé de maintenir le scrutin au Tigré en septembre, d'où une crise avec le pouvoir central. Précisons que les régions ont en Éthiopie un droit constitutionnel à l'autodétermination et à la sécession ; pour l'instant, le leader tigréen Debretsion Gebremichael ne parle que d'autonomie... Tous les fonds d'État à destination de la province ont été stoppés. Mais plus de la moitié des forces militaires du pays sont implantées au Tigré, avec des chefs majoritairement tigréens, et disposent de blindés, de missiles et de roquettes.

Le 4 novembre, Abiy Ahmed a déclaré l'état d'urgence et massé des troupes à la frontière régionale ; les combats se sont rapidement étendus. La quasi-absence de la presse internationale empêche de vraiment connaître la gravité du conflit, mais il est avéré que des massacres de civils ont eu lieu.

Des dizaines de milliers de Tigréens tentent de trouver refuge au Soudan, incapable de les accueillir.

Derrière ces tensions politiques s'affirment des rivalités ethniques, dans un pays-mosaïque : Abiy Ahmed est un Oromo du Sud, ethnique largement majoritaire, et les Tigréens sont très peu nombreux (6 %). Le célèbre chanteur oromo Hachalu Hundessa a été assassiné en juin. Au Sud du Tigré, l'ethnie Amhara (25 % de la population) se sent menacée, surtout par les miliciens tigréens, qui se seraient livrés à des exactions contre des civils à la mi-novembre ; et beaucoup de ses membres sont prêts à en découdre avec leurs voisins du Nord. Le Soudan (où un gouvernement provisoire militaro-civil est au pouvoir) a pris le contrôle d'une zone fertile contestée à la frontière, et à l'est, l'Érythrée (pays en grand retard de développement et soumis à une dictature impitoyable), en paix depuis peu avec l'Éthiopie, est accusée de prêter main-forte à l'armée fédérale ; elle pourrait, elle aussi, subir une extension du conflit.

Dans ce contexte guerrier, les conditions environnementales perturbées ajoutent de la gravité au conflit. L'Éthiopie, qu'on dit souvent "tempérée" (en zone tropicale mais aux altitudes très élevées dans le Centre et l'Ouest) souffre aussi de crises climatiques, et a subi depuis août d'inhabituelles et terribles inondations dans le Sud. Au Nord, le problème de l'eau (rare : le Tigré a un climat semi-aride) donne lieu à des tensions avec l'Égypte, liées à la construction par l'Éthiopie du "barrage de la Renaissance" sur le Nil bleu, très en amont d'Assouan. Il s'ajoute à ce tableau apocalyptique d'impressionnantes invasions de criquets pèlerins qui dévastent tout sur leur passage dans les régions amhara, oromo et dans le Sud ; elles seraient liées à un gradient de température anormalement prononcé ces derniers temps dans l'Océan Indien.

Le gouvernement crie victoire, proclamant la réussite de son "offensive-éclair" et affirmant que les services de base sont en cours de rétablissement au Tigré ; mais la réalité de cette victoire est invérifiable. Même si l'armée tigréenne a reculé, elle est prête à une longue guérilla. Le gouvernement éthiopien refuse la médiation de l'Union Africaine (dont le siège est à Addis-Abeba). Ces derniers jours, le Nobel au pouvoir s'en est pris violemment à l'O.N.U., qui lui demandait de "restaurer rapidement l'état de droit, dans le plein respect des droits de l'homme" ; même s'il accepte du bout des lèvres le principe d'une aide humanitaire (qui tarde à se mettre en place), il s'oppose à toute venue d'observateurs internationaux au Tigré. Le conflit menace, à plus long terme, de s'étendre à d'autres régions de l'Afrique de l'Est et pourrait déstabiliser la très fragile Corne de l'Afrique.

Pour aller plus loin sur le conflit :

<https://www.courrierinternational.com/article/la-lettre-de-leduc-une-guerre-invisible-au-tigre>

https://www.liberation.fr/planete/2020/11/24/ethiopie-la-crainte-des-combats-meurtriers-au-tigre_1806565

<https://information.tv5monde.com/video/crise-dans-la-region-du-tigre-il-y-deux-visions-du-futur-de-l-ethiopie-qui-s-affrontent>

<https://www.humanite.fr/lethiopie-nen-pas-fini-avec-la-guerre-697235> (article réservé aux abonnés)

...et aussi sur les autres problèmes de la région :

<https://www.nationalgeographic.fr/sciences/2020/03/environnement-invasion-de-criquets-en-afrique-de-lest>

<https://www.afrik.com/ethiopie-1-million-de-personnes-touchees-par-les-inondations>

<https://www.bbc.com/afrique/region-50331931> (sur le barrage de la Renaissance, avec carte)

Photo : le drapeau national de l'Éthiopie et le drapeau tigréen côte à côte à Mekele le 29 janvier 2020 (fête nationale du Tigré).



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

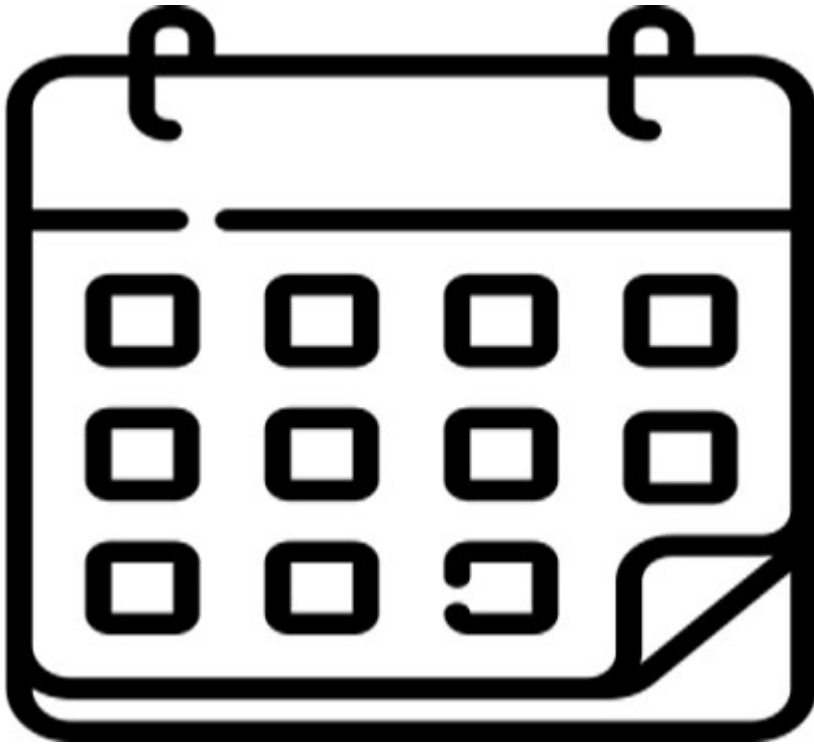
Vraies fausses bonnes nouvelles...

Nous sommes assailli-e-s de fake news dans tous les domaines. Et si nous prenions le contrepied de ces fausses informations lancées pour exagérer, discréditer, salir, comploter, manipuler... non pas pour en rajouter et désespérer encore plus mais pour positiver et imaginer un monde, une société plus justes, plus respirables, plus solidaires ?

Si l'initiative ne vous paraît pas trop folle ou incongrue, faites-nous parvenir votre lot de vraies/fausses bonnes nouvelles. Nous les publierons avec, bien entendu les précautions nécessaires pour éviter aux plus naïfs de penser que le monde vient subitement de changer.

Voici nos premières vraies/fausses bonnes nouvelles :

- Amazon vient de décider d'arrêter ses chaînes de distribution en France. Tous ses dividendes prévus pour les actionnaires seront reversés aux salariés et au petit commerce local.
- Gérald Darmanin, dégoûté du manque de reconnaissance d'Emmanuel Macron, lui présentera demain sa démission ; il compte se lancer dans la chanson... Selon nos informations, le premier titre qu'il va enregistrer serait [Hécatombe](#), de Georges Brassens.
- Notre président, subjugué par la victoire de Joe Biden, a décidé de multiplier, comme lui, le SMIC par 2.
- Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, en visite à Paris, a annulé son contrat d'achat d'armement avec la France pour importer, à la place, le même volume de moutarde de Bourgogne. Fallot se frotte les mains !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 3

décembre 2020

Sur notre agenda

L'agenda est à nouveau presque vide ; spectacles et manifestations culturelles ne semblent pas près de reprendre leur cours normal. Mais nous gardons la possibilité d'ajouter quelque chose, et vous invitons à nous faire part de vos suggestions : vidéos, sons, textes sur des sujets culturels, sociaux, politiques... À vos claviers !

~~mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 décembre (19 h - 21 h 30) :~~

[A bright room called day - Une chambre claire nommée jour](#)

par le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine - texte de Tony Kushner, mise en scène de Catherine Marnas

au Théâtre du Parvis Saint-Jean, rue Danton, Dijon : **ANNULÉ**

Pièce engagée, teintée d'humour, sur le grave sujet des glissements progressifs des démocraties vers des valeurs d'extrême droite.

vendredi 18 décembre

[Manifestation pour les droits des migrant·e·s à Dijon et dans toute la France](#)

initiée par la Ligue des Droits de l'Homme et soutenue par de nombreuses associations et syndicats

Rassemblement à 18 h devant la préfecture de Dijon

Le 18 décembre est la Journée Internationale des migrant·e·s. Elle est plus importante que jamais dans le contexte actuel.

~~dimanche 20 décembre (10 h – 12 h) :~~

Permanence "oiseaux hivernants"

avec des bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux

à l'extrémité du lac Kir (côté arrivée de l'Ouche), Dijon : **ANNULÉ**

Muni·e·s de longues-vues fournies par les bénévoles, vous pourrez observer d'un œil nouveau les oiseaux du lac.

Financement participatif urgent

Cliquez ici et soutenez le Bistrot de la Scène

Il devait fermer, mais l'espoir renaît, grâce au Conseil départemental et à l'association "Théâtre de l'Inédit".

Vous reviendrez au 203 rue d'Auxonne !

Lien pour accéder à une vidéo musicale dédiée au "Bistrot" et réalisée par un habitué du lieu : <https://vimeo.com/489318447>

Entre le 15 décembre et début janvier (date de la reprise des séances, espérons-le !) :

Des moments de rencontre et de "click & collect" à l'Eldo

L'équipe du plus original, ambitieux et sympa cinéma de Dijon ne manque pas d'imagination...

L'Eldorado, cinéma indépendant, 21 rue Alfred de Musset, Dijon

Allez-y aux horaires de permanence, et revenez-en avec une pochette-surprise ; cultivez-vous dans la bonne humeur !